

# FRONTON



## ma ville

Octobre 2017

Magazine d'informations municipales - N° 15



[www.mairie-fronton.fr](http://www.mairie-fronton.fr)



Ville de Fronton



# Édito

Mesdames, Messieurs, chers Frontonnais,

En espérant que l'été vous ait apporté du repos avec vos amis et vos familles, ce magazine de rentrée fait, une nouvelle fois, état du dynamisme de notre commune.

Les écoles maternelles et élémentaires ont fait l'objet de nombreux travaux durant les vacances pour le confort et la sécurité des petits frontonnais. Nombreux d'entre eux ont pu également profiter des nouvelles installations des centres de loisirs. L'animation proposée a été d'une constante attractivité.

Cet automne sera une période de concertation sur les rythmes scolaires pour répondre à la proposition du gouvernement faite aux communes de choisir entre la semaine de 4,5 ou de 4 jours. Cette réflexion sera conduite avec tous les protagonistes. La décision devrait bien sûr être centrée sur le choix d'un rythme facilitant les meilleures conditions d'instruction des enfants dans la semaine. Trop souvent, la confusion existe entre les conditions d'instruction et les enjeux de garde des enfants. Bien évidemment, ce dernier point est important au regard des évolutions du rythme des vies professionnelles des parents.

Pour autant et dans tous les cas, la ville assure un mode de garde périscolaire actif qui répond aux demandes en termes d'activités et surtout de plages horaires d'ouverture pour s'adapter aux contraintes professionnelles de 71 % des actifs Frontonnais qui travaillent hors de la ville.

Il est important de mesurer la richesse de l'offre de services périscolaires à Fronton car comme chacun le sait, la cantine, l'ALAE, l'ALSH ne sont pas des services obligatoires et nombre de communes voisines ne proposent pas aujourd'hui les mêmes services que Fronton.

Alors que les débats nationaux mettent en doute parfois, par démagogie toujours, l'intérêt des élus municipaux, je souhaite souligner le remarquable travail des élus frontonnais, et au moins sur trois domaines dans cet éditorial.

Bien évidemment, nous ne pouvons que saluer l'implication inusable de Nathalie Chiappelo, Guy Dejean, Francis Landolt et Philippe Roussel. A l'instar du monde associatif, avec de nombreux délégués de quartiers, bénévolement et avec enthousiasme, ils donnent énormément à la valeur républicaine de Fraternité lors des Olympiades.

Ce magazine d'automne vous confirme la richesse de la politique culturelle frontonnaise que porte Jacqueline Coquet avec énergie, conviction et élégance.

Mais plus surprenant pour une petite ville, les pages suivantes vous révéleront le travail dense et réfléchi à destination des seniors et de la dépendance en particulier. Nous sommes une des rares villes à avoir désigné une adjointe au maire à la dépendance des personnes âgées, qui est un enjeu fondamental de notre société. Nous devons être reconnaissant à Monique Picat de son généreux et tenace engagement en la matière.

Pour conclure, permettez-moi de renouveler mon invitation à la rencontre et au dialogue à chaque fois que vous le considérez nécessaire.

Bel automne à vous tous,

Hugo CAVAGNAC  
Maire de Fronton  
Vice-Président de la Communauté  
de Communes du Frontonnais

## Fronton, notre ville

### Magazine d'informations municipales

Mairie de Fronton  
05 62 79 92 10  
contact@mairie-fronton.fr  
www.mairie-fronton.fr

**Directeur de la publication**  
Hugo Cavagnac

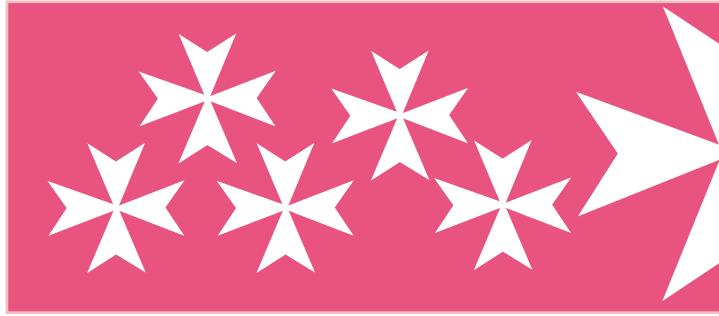
**Responsables de la publication**  
Guy Cazorla, Virginie Mancini - Beltramé

### Conception, réalisation

Virginie Mancini - Beltramé

**Impression**  
Vizion Publicité  
Fronton





# Sommaire

## FRONTON en images

Un des temps forts de l'été ..... 4 - 5

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Actualités..... 6 - 8

Travaux..... 9 - 12

## VIE ÉCONOMIQUE

Les nouveaux commerces

Le marché de Noël..... 13

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Zéro phyto | L'éclairage public | Publicité..... 14-15

## URBANISME

Le saviez-vous ? | P.L.U..... 16-17

## VIE ASSOCIATIVE

Retour sur le Forum des associations 2017

Nouvelles associations..... 18-19

3

## VIE CULTURELLE

Actualités du dernier trimestre

Zoom sur l'Automnale des Arts ..... 20 - 21

## VIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Actualités et événements..... 22 - 23

## INTERCOMMUNALITÉ

Les motions..... 24

## NOTRE PATRIMOINE

Le Rendez-vous du Syndicat des Vins - Mots croisés

Retour sur l'événement commémoratif à la suite des journées du patrimoine..... 25-26

## EXPRESSIONS POLITIQUES..... 27

## Agenda des manifestations ..... 28

Partage

Échanges

Ensemble



4



FRON

Un des temps forts de l'été : Le

# Simplicité

# Fraternité

# Convivialité



## Clapping géant pour l'ouverture

## de la 3<sup>ème</sup> édition des Olympiades Frontonnaises.

Plus de 500 inscrits et un public toujours plus nombreux venu au rendez-vous du dernier week-end d'août qui est devenu un des grands moments forts de l'année. Jeux variés, épreuves insolites, sportives, défis de force, d'adresse ou de réflexion avec la dictée frontonnaise, tous les quartiers ont répondu à l'appel. Moment d'émotion quand, dans un arc-en-ciel de couleurs, les 500 participants réunis sur le stade de Matabiau ont suivi leurs délégués dans **un flash mob et clapping géant pour remercier les 4 organisateurs, les 4 « fantastiques »**.

14 quartiers guidés par **42** délégués sur une course durant 10 mois pour, le temps d'un week-end, vivre son village autrement. Construire, échanger, imaginer et répéter le flash mob, partager dans la complicité pour que le jeu ne soit que plaisir et pour le plaisir du jeu.

5

**Un grand MERCI aux délégués** dont la tâche est lourde qu'il s'agisse d'inscrire, d'expliquer... L'édition 2018 se prépare **déjà et toujours** dans un esprit bon enfant. Le bilan permettra de dessiner les bases des nouvelles épreuves. Des épreuves aux règlements qui seront simplifiés pour en faciliter l'organisation.

**Petite nouveauté** : à l'occasion des repas de quartier, ciment de la complicité, la commune offrira un cadeau bien frontonnais de mise en appétit à retirer en Mairie.



# Les Olympiades Frontonnaises

# Infos municipales

## CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE : Quand vos démarches sont à portée de clic !

### Ce qui va changer pour chacun d'entre nous le 2 novembre 2017 dans notre département

À compter du 2 novembre 2017, les démarches administratives liées **aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation (cartes grises) seront simplifiées.**

En effet, désormais elles peuvent être réalisées depuis son domicile via internet avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, sans avoir à effectuer de déplacement en préfecture ou en sous-préfecture. Par conséquent, il ne sera plus possible de déposer de dossier en préfecture ou en sous-préfecture pour ces titres à partir de cette date.

### Quels bénéfices pour l'usager ?

- > Je fais mes démarches en ligne
- > Je gagne du temps
- > Je n'ai plus à me déplacer

### Permis de conduire

6

Comment faire pour les démarches liées au permis de conduire ?

Pour toute demande relative :

- > à une demande de permis de conduire (nouveau permis),
- > à un renouvellement de permis de conduire (duplicata),
- > en cas de perte ou de vol,
- > à son solde de points...

Vous pouvez effectuer ces démarches en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>).

**Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche pour votre compte si vous le souhaitez.**

À noter que depuis le 11 septembre 2017, les demandes de permis internationaux se font uniquement par courrier auprès de la préfec-

ture de la Loire-Atlantique.

Seuls les dossiers concernant les échanges de permis de conduire étrangers (pour les personnes hors Union européenne, ayant un permis hors Union européenne) peuvent être déposés en préfecture.

### Certificat d'immatriculation (carte grise)

Comment faire pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules ?

Pour toute démarche concernant :

- > la déclaration de cession d'un véhicule,
- > un changement d'adresse,
- > la perte, le vol ou la détérioration d'un titre (demande de duplicata),
- > un changement de véhicule ou un changement de titulaire du véhicule...

Vous pouvez effectuer ces démarches en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>).



# Infos municipales

## CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

### NOUVEAU : Un agenda en ligne pour prendre rendez-vous !

Depuis le 11 septembre 2017, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne directement via le site internet de la mairie :

[www.mairie-fronton.fr](http://www.mairie-fronton.fr)

Ce nouveau service offre l'avantage d'obtenir un rendez-vous à une heure fixe et donc d'éviter un délai d'attente.

Afin de garantir **la qualité, la fluidité et la disponibilité du service pour tous**, le demandeur recevra un mail **confirmant l'horaire du rendez-vous** avec la possibilité de l'annuler si nécessaire.

**Cliquez, c'est réservé !**



## LE PACS EN MAIRIE

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie **à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017**.

Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent toujours faire enregistrer

leur déclaration conjointe de PACS en s'adressant :

> soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune);

> soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

7

### Rappel :

**Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou du même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.**

## UN CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE Une antenne à Fronton

Les consultations ont lieu dans les locaux de la Maison des Solidarités (M.D.S) du Conseil Départemental de Haute-Garonne situés 5 rue du 19 mars 1962.

Sur rendez-vous, vous pourrez consulter **psychologue et médecin addictologue concernant des problématiques d'addictions** (alcool, médicaments, tabac, héroïne, cocaïne, ecstasy, jeux d'argent, jeux vidéo, internet...).

Pour tout renseignement complémentaire ou demande de rendez-vous sur Fronton, vous pouvez contacter le **05.34.66.62.56**



# Infos municipales

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

Il n'échappe à personne que la circulation et le stationnement dans certaines voies du centre-ville méritent d'être travaillés pour améliorer la fluidité, équilibrer les flux et faciliter les liaisons entre les différents équipements tout en favorisant l'accès aux commerces de proximité.

Si les problématiques sont aujourd'hui cernées, un prochain diagnostic précis permettra de travailler



de nouvelles orientations de circulation et de stationnement. Pour ces travaux complexes et techniques, la commune sera accompagnée par l'expertise d'un bureau d'études spécialisé.

## DES EMPLACEMENTS EN ZONE BLEUE POUR SOUTENIR LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Ces stationnements « zone bleue » à durée limitée sont contrôlés par disque du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h sauf les jours fériés.

**Ce dispositif a été mis en place pour faciliter le stationnement au plus près des commerces et ainsi favoriser leur attractivité.**

17 € de contravention lorsque :

8

- > Le disque est absent,
- > Le disque est placé de manière non lisible,
- > Le disque est non conforme au modèle agréé,
- > La durée de votre stationnement dépasse 1h30.

Si le véhicule stationne sur le même emplacement de façon ininterrompue, le stationnement devient

alors abusif au-delà de 7 jours et le conducteur s'expose à une contravention de 35 € et une mise en fourrière de son véhicule.



## LE MUSÉE DES POMPIERS A DÉMÉNAGÉ

Le musée des pompiers de Fronton a déménagé dans des locaux mis à sa disposition par la mairie chemin de Marmondan.

Le président de « **Passion incendie** », **Marc Despujol**, qui a la gestion de ce musée, a rappelé dans son discours inaugural que son association (loi 1901) a pour but de restaurer et d'exposer du vieux matériel pompier. Elle a vu le jour en 2005, sous l'impulsion de plusieurs Sapeurs-Pompiers de la Haute-Garonne (Fronton et St Jory).

L'équipe qui l'anime est composée de **Fabrice Gargale**, **Marie-Hélène Despujol**, **Napoléon Longato**, **René Rigoni**, **Gérard Levet**, **Victor Beltramini** et **Laurent Pomarel**. Ils vous expliqueront l'usage de ce qui est exposé.



Les visites ont lieu d'avril à octobre le premier dimanche du mois où sur RDV en contactant le **05 61 82 93 27**.

# Infos municipales

## RYTHMES SCOLAIRES : LA CONCERTATION EST OUVERTE



**Un décret du 27 juin 2017** permet d'opter pour une semaine scolaire à 4 ou 4.5 jours. La parution tardive du décret n'a pas permis d'organiser la consultation nécessaire pour la rentrée de septembre 2017, d'autant que le Conseil Départemental, avait annoncé qu'il ne modifierait pas les transports scolaires. Cette position était donc rédhibitoire à tout changement.

Pour que la position de la commune, sur un éventuel retour à la semaine de 4 jours, soit **la plus représentative possible**, l'avis de tous les protagonistes sera recueilli (parents, enseignants, service périscolaire) **avant le 8 décembre 2017**.

Chaque parent sera associé à la concertation et pourra donner son avis sur la base d'un questionnaire car il est utile d'apprecier l'impact d'un changement sur les enfants. Pour la commune, il ne fait aucun doute que ce changement ne pourrait intervenir en septembre 2018 que s'il apparaît favorable aux conditions de l'instruction de l'enfant dans sa semaine scolaire. Cette consultation est importante. Donnez votre avis sur le sujet.

## PENDANT LES VACANCES, l'été aussi ,on travaille dans les écoles.



Cet été, le service technique de la ville a œuvré pour que la rentrée dans les écoles soit plus confortable en termes d'aménagement et de sécurité pour les enfants et les enseignants.

### Détails des travaux d'été réalisés :

- Les menuiseries de l'école Garrigues (portes des classes et accès extérieurs) ont été remplacées dans le cadre de la mise en conformité accessibilité – **Coût : 33 655 € TTC**

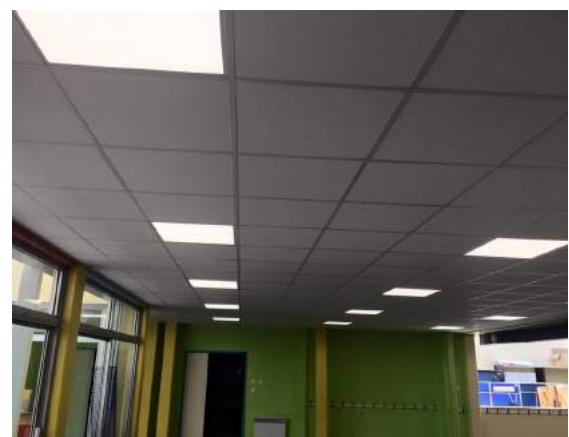
Reprise du revêtement de sol école Garrigues pour les parties communes + bureaux + dortoirs - **Coût : 19 479 € TTC**

- Mise en place de faux plafond + luminaires LED RDC école primaire Jean de La Fontaine - **Coût : 44 251 € TTC**

- Mise en place de visiophones dans les écoles.  
**Coût : 9587,12 € TTC**

- Divers travaux de mise en conformité accessibilité Ferronnerie  
**Coût : 17 688 € TTC**

**Côut total des travaux :**  
**124 659 € TTC**





## LE BOULODROME SORT DE TERRE

Les associations complètent l'action municipale au service de la population et l'on peut dire que s'organise, entre la commune et les associations, une forme de coopération pour co-construire des projets, participer et répondre collectivement au développement du territoire.

Lorsque Fronton comptait 2500 habitants, le stade Matabiau suffisait, à lui seul, à satisfaire les besoins de la population et des associations sportives. Avec l'arrivée du collège, ce sont successivement la salle des sports Jean Tissonnières, le petit gymnase et le plateau sportif qui ont complété l'offre. Avec l'ouverture du lycée, la commune s'est engagée dans la construction d'un nouveau gymnase avec dojo et de terrains synthétiques. L'évolution des infrastructures est toujours concomitante à l'évolution de la population et des services publics.

Ces équipements font de Fronton une commune particulièrement bien dotée pour répondre aux besoins des pratiques sportives scolaires et associatives d'aujourd'hui. Les études montrent que Fronton dispose d'une gamme riche d'équipements sportifs, développés notamment, mais non-exclusivement autour du parcours scolaire (collège, lycée) **qui le situe en 5<sup>ème</sup> place dans le classement des communes de 5000 à 10000 habitants de la Haute-Garonne en terme d'équipements sportifs par nombre d'habitants**, avec un ratio supérieur à la moyenne régionale.

Mais une commune doit penser à demain. C'est ainsi qu'une réserve foncière importante est en cours de constitution, à Matabiau, près du lac, dans un site adapté à recevoir de nouveaux équipements pour le Fronton de demain qui comptera progressivement 10 000 habitants à l'horizon 2040.

### Pourquoi construire un boulodrome ?

Ce projet est très ancien, il a été plusieurs fois étudié, et c'est avec l'aménagement des allées du Général Baville qu'est apparue la nécessité d'organiser le stationnement sur ces allées au détriment de 24 terrains de pétanque. Un peu dans l'urgence, de nouveaux terrains ont été aménagés fin 2014

début 2015, près de la salle des sports Jean Tissonnières, sans local pour les compétitions et sans lieu de vie, sanitaires notamment. Cette mutation s'est faite avec le soutien de l'association qui a accepté cette lourde contrainte dans son fonctionnement pendant quelques années.

Si Fronton tend progressivement à s'accroître, elle doit composer avec l'esprit de village auquel nous sommes tous attachés. **La pétanque est une discipline précieuse à l'identité de la communauté et dont l'atmosphère conviviale du club de Fronton, contribue fortement à l'attrait du jeu.** Le choix de construire un boulodrome s'attache donc à cet esprit de village en préservant la continuité de ce lieu de retrouvailles et de cohésion.

### Pourquoi ce choix technique et d'implantation ?

L'unique foncier mobilisable à court terme et à moindre coût, au regard de sa connexion aux réseaux électriques existants, se situe à l'entrée de la future plaine des sports, près du lac, près des terrains récemment aménagés, dans un écrin de verdure.

- Le bâtiment aura une structure métallique simple, habillée en partie basse de maçonnerie pour protéger des chocs liés à la pratique de la pétanque en salle. Les façades seront complétées d'un bardage bois pour une meilleure insertion dans le paysage. Enfin, pour favoriser un apport de lumière naturelle maximum, la façade nord et le pignon compteront des panneaux en polycarbonate translucide. Le bâtiment est totalement accessible ce qui ouvre la perspective d'une pratique sportive handi.

- La superficie totale est de 600 m<sup>2</sup> comprenant 10 terrains, un local onduleur, un stockage, un sanitaire, un espace administratif et une salle à vivre.

A noter que la commune livre le bâtiment, à charge à l'association de participer à l'aménagement des parties intérieures hors terrains de pétanque.



- Le choix du photovoltaïque s'inscrit dans le travail mené depuis 2014, à différents niveaux de la collectivité, et qui vise, dans ce cas, à développer l'énergie renouvelable du rayonnement solaire, énergie primaire inépuisable. La revente de l'énergie produite assure à la collectivité une ressource non négligeable qui vient atténuer l'investissement lié à la construction. A terme, nous pourrons même envisager **une autoconsommation**.

- L'installateur des panneaux photovoltaïques est adhérent à **l'association PV Cycle** aussi, les modules en fin de vie seront recyclés dans l'objectif que le photovoltaïque devienne une énergie « **doublement verte** ».

## LES CHIFFRES DU BOULODROME

### L'énergie photovoltaïque : une ressource financière :

Production estimée en KWh/an : **115 622**

Tarif de rachat : **0.119 indexé de 2 %/an**

Recette de la vente d'électricité :  
**13 759 €/an garantis à la commune pendant 20 ans soit : 275 180 €**

### Subventions :

- Dispositif Européen Leader : **15 000 €**

## Infos municipales

Ce projet, est un outil supplémentaire dont Fronton, commune phare du Nord-Toulousain, pourra disposer en 2018. Il s'inscrira comme supplément d'attractivité de notre petite ville à la campagne. A noter que dans le contexte financier actuel des collectivités, ce projet n'est bien évidemment réalisable qu'avec la contrepartie de la revente d'électricité qui participe très largement au financement du bâtiment puisque nous rappelons qu'avant la subvention, le coût pour la commune est de l'ordre de 110 423.04 €.

Devenir du local actuel allée du Général Baville : La réflexion est ouverte sur différentes formes de réutilisation de ce local extrêmement bien situé, au cœur de Fronton.

- Contrat de territoire : à cette date le programme du contrat de territoire du Département permet d'envisager **une aide de 30 % sur un montant des travaux calculé après déduction du produit de la revente de l'électricité, soit : 110 423 €. La commune peut espérer 30 % de cette somme.**

La construction : **385 603 € HT**, les ressources du photovoltaïque sont de **275 180 €**.

**Donc le coût net à la charge de la commune avant subvention est estimé à 110 423 €.**

11

## LES CHIFFRES DU CLUB AVENIR BOULISTE FRONTONNAIS

### La pétanque :

**10ème sport français qui a la particularité de regrouper des licenciés mais aussi des joueurs occasionnels.**

Nombre de licenciés : **62 licenciés + 8 membres actifs**

Il y a eu une baisse des licenciés à la suite de la perte de terrains car en 2013 / 2014, l'effectif était de **95 licenciés + 6 membres actifs**.

Avec le boulodrome, il y a d'ores et déjà des demandes de nouveaux licenciés. Il y aura un peu plus de **40 terrains** dont 10 couverts.

Le boulodrome va permettre au club « **Avenir Bouliste Frontonnais** » d'organiser des petits concours même en hiver. Notamment en semaine pour la catégorie seniors car ils se déroulent actuellement sur Bruguières.

Niveau de pratique : **1ère division départementale**

Nombre de concours par an : **2 + participation tous les ans à la coupe de France.**

Nombre de manifestations ouvertes à tous : les concours amicaux de la fête locale.

| Projet : un grand prix ouvert au niveau national |



# Infos municipales

## URBANISATION DE LA ROUTE DE GRISOLLES 2<sup>ème</sup> tranche

Dans toutes les communes, les routes doivent évoluer pour répondre aux enjeux de sécurité et de croissance du trafic. Fronton se trouve traversé par 8 routes départementales et draine les flux routiers des Tarn-et-Garonnais, qui se dirigent vers la métropole toulousaine, **auxquels s'ajoutent les 71 % des actifs Frontonnais qui rejoignent, chaque matin, leur lieu de travail à Toulouse ou dans la banlieue.**

Urbaniser certaines voies est donc **une priorité** et cela permet :

1/ d'améliorer le revêtement fortement sollicité par le trafic léger et lourd,

2/ de redimensionner et d'aménager les chaussées de manière à provoquer le ralentissement de la vitesse,

3/ de sécuriser les déplacements doux.

La première tranche de travaux en 2016-2017 sur la route de Grisolles se poursuit aujourd'hui sur 380 ml supplémentaires, jusqu'à la fin de l'urbanisation.

La chaussée sera portée à 6 ml et la largeur des trottoirs variera de 1.40 à 1.80 ml. Deux aménagements de sécurité de type plateau ralentisseur avec passage piétons, permettront de réduire la vitesse et ainsi de sécuriser cyclistes et piétons. Les travaux devraient durer 4 mois.

12

Dès que des travaux sont réalisés sur les voies départementales, **il n'est plus possible d'intervenir pendant 5 ans.**

Aussi, en amont de cette d'urbanisation, il a été décidé d'anticiper et ainsi de finaliser avec :

> Un effacement des réseaux aériens (électricité, éclairage public et téléphonie). Cet effacement permet de sécuriser les réseaux, de limiter les risques de ruptures lors d'évènements climatiques et, dans une moindre mesure, de réduire la pollution visuelle.

> Un renforcement du réseau d'eau potable existant pour que le débit soit compatible aux besoins actuels et futurs.

> Une extension du réseau d'assainissement collectif sur la partie de voie urbanisée de façon à desservir la totalité de la zone constructible.

### Détail de l'estimation des travaux :

- L'effacement des réseaux éclairage public et électricité : **269 500 € HT** avec un reste à charge pour la commune, après déduction de **61 000 €**,

- L'effacement des réseaux de télécommunication : **66 000 €**,

- Le renforcement du réseau d'eau potable : **84 800 € HT** – subvention sollicitée : **16 500 €**,

- L'extension du réseau d'assainissement **147 600 € HT** subvention sollicitée : **29 500 €**.

**Les riverains seront invités à une présentation publique plus détaillée des travaux avant démarrage.**

## ENFANCE

### Stage sportif pour les 8/13 ans : Dans l'mille !

Tarif 90 euros tout compris

#### Activités proposées :

Golf, tir à l'arc, sarbacane, battle archery, cinéma.



#### Thématique 1<sup>ère</sup> semaine : Halloween

Sortie Monkey park, ludothèque, cinéma, trampoline Park

#### Accueil de Loisirs Sans Hébergement

#### Thématique 2<sup>ème</sup> semaine : Cirque

Sortie au grand cirque de St Petersbourg, intervenant cirque, city stade, ..

#### Programme des vacances d'automne

# Vie économique

## Bienvenue à nos nouvelles entreprises !

### Regards et Visions



#### Regards et Visions - Opticien

Sarah ELBAZE  
Impasse du romarin  
Tél : 05 61 09 67 20

### Mac Donald's



#### Mac Donald's - Restauration rapide

Fabrice DELAPIERRE  
780 route de Toulouse  
Tél : 05 62 10 66 64

### Rose Bohème



#### Rose Bohème - Artisan Fleuriste

Marine LELIEVRE  
4 impasse du romarin – Lotissement Origan  
Tél : 05 62 22 35 25

### Cabinet d'avocats Activ' Lex



#### Activ'Lex - Cabinet d'avocats

Fabienne REY (REGOURD) - Corinne DONNADIEU  
rue Jules Bersac  
Tél : 06 22 32 85 42

13

### MARCHÉ DE NOËL 2017

Le marché de Noël de Fronton revient cette année le temps d'un week end et s'installera sous la halle de Fronton **les 16 et 17 décembre 2017 de 10h à 18h**.

De nombreuses surprises sont au programme ... mais on ne peut pas tout vous dévoiler pour le moment ! Une chose est sûre, **le Père Noël a réservé la date et sera présent pour la traditionnelle photo.**

Venez découvrir plus de trente exposants : **il y en aura pour tous les goûts, de quoi trouver le cadeau idéal et complémentaire pour Noël.**

Un coin gastronomique sera installé sous chapiteau avant l'entrée dans la halle et vous proposera différentes spécialités : Huîtres, Charcuteries, Fromages, Spécialités d'ici et d'ailleurs ...de quoi réveiller les papilles et ravir les gourmands.

La Maison des Vins et du Tourisme sera bien évidemment présente , ainsi les Vins de Fronton seront à l'honneur.

**Retenez bien la date, venez nombreux et partageons ensemble ces bons moments !**



# Développement durable

## ZÉRO PHYTO

### Qu'appelle-t-on produits Phyto ?

Cette appellation désigne tous les insecticides contre les insectes, les fongicides (champignons), les herbicides (végétaux), les rodenticides (rongeurs) ou encore les molluscicides (limaces, escargots).

### Qui les utilise ?

Chacun de nous... la France compte **17 millions de jardiniers amateurs qui cultivent un potager ou qui entretiennent leur pelouse en s'aidant des produits phytosanitaires** : 5000 tonnes d'herbicides, de fongicides et d'insecticides, sont ainsi répandus dans nos jardins.

Les communes... Pour l'entretien des espaces verts, voirie, stades et cimetière.

### Les échéances :

Si pour le particulier l'échéance est en 2019, pour les collectivités, le 01 janvier 2017 a déjà marqué un premier pas dans l'engagement vers le « 0 phyto ».

### Comment procéder ?

14

Mettre en place un plan « **0 phyto** » dans une commune ne se limite pas à supprimer tous les produits phytosanitaires de la gestion des espaces verts. Cette démarche va permettre d'établir un plan de désherbage naturel de la commune, afin d'adapter des techniques aux différentes zones.

Fronton avait anticipé cette première étape. Nous souhaitons, dès aujourd'hui, aller plus loin et réfléchir dès à présent à la prochaine échéance de 2020 , qui interdira toutes utilisations de produits phytosanitaires dans les collectivités y compris dans les stades et les cimetières.

**Cette démarche va devoir se faire de façon collective, par l'acceptation de techniques qui ne passeront pas par un désherbage systématique, mais au contraire par la mise en place de mesures qui seront moins consommatrice d'eau, plus respectueuse de la végétation spontanée.**

Le travail des équipes en charge de notre environnement, va évoluer aussi.

**Des zones test vont prendre place afin de faire les meilleurs choix, que ce soit au niveau des essences plantées, des nouveaux matériels à acquérir, de l'évolution du métier du personnel en charge des espaces verts, mais aussi afin de rechercher le paysage urbain qui sera le plus en harmonie avec cette nouvelle réglementation.**

C'est pourquoi nous avons fait le choix de faire une zone test au sein du cimetière.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi Labbé dite loi « **Zéro phyto** » interdit l'utilisation des produits phytosanitaires aux collectivités. Ces dernières se trouvent ainsi face à un défi de taille quant à la gestion et l'entretien des espaces verts. Préserver la ressource en eau et la qualité du paysage communal ainsi qu'améliorer la biodiversité font partie des objectifs prioritaires du plan Zéro phyto. Planter des essences locales et utiliser du paillage biodégradable sont des solutions pour limiter l'usage des produits chimiques et permettent une gestion durable des espaces verts.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits chimiques sera étendue aux particuliers. En tant que jardinier amateur, vous pouvez dès à présent préparer votre jardin à cette échéance tout en soutenant les actions de votre commune en faveur de la biodiversité. **En effet, tout un chacun a son rôle à jouer dans la préservation de notre environnement !**

Depuis plus de 20 ans, l'association Arbres et Paysages d'Autan promeut les essences locales et la haie champêtre. Elle accompagne les communes, les particuliers et les professionnels de Haute-Garonne dans l'amélioration et la densification de la Trame verte par la plantation de haies et la gestion économe des espaces verts. Grâce à son programme d'éducation à l'environnement, elle sensibilise également les habitants à la biodiversité et aux rôles de l'arbre dans l'environnement.

Vous pouvez être accompagné par l'association, opérateur de la haie champêtre en Haute-Garonne, par le biais de « **Plant'arbre** », son programme de plantations champêtres, soutenu par la Région Occitanie.

Les haies ont une influence forte sur l'équilibre du jardin. Elles contribuent à mettre en place un écosystème en favorisant la création d'un micro-climat (modération des températures et protection contre le vent) et en apportant abris et nourriture pour la faune locale et donc les auxiliaires du jardin : oiseaux, petits mammifères, insectes et polliniseurs. Elles constituent également une bonne ressource en bois afin de produire, entre autre, votre propre paillage en broyant vos résidus de taille.

# Développement durable

Ces éléments constitueront une très bonne base pour un jardin sans pesticides !

Dans le cadre du programme de plantation, l'association vous apportera :

- **Des conseils sur le choix d'essences de pays adaptées à votre terrain et rustiques** (moins sujettes aux maladies et très peu gourmandes en eau).
- **Des conseils techniques pour la plantation et le suivi de vos plantations pendant 2 ans.** Les plants qui n'auront pas repris la première année seront remplacés.
- **Des conseils sur le paillage biodégradable** qui permettra à la fois d'économiser l'eau, d'améliorer les sols et ainsi d'avoir des végétaux en meilleure santé tout en limitant la pousse des herbes spontanées et donc l'entretien.

Pour plus d'informations, découvrez le site internet d'Arbres et Paysages d'Autan : [www.arbresetpaysagesdautan.fr](http://www.arbresetpaysagesdautan.fr)

## Arbres et Paysages d'Autan

20 route de Ticaille - 31450 Ayguesvives  
Tél : 05 34 66 42 13 - Courriel : apa31@free.fr

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

D'ici la fin de l'année tous les postes de commandes de la ville seront équipés d'horloges Bluetooth ou d'interrupteurs horaires (quand il s'agit de point lumineux isolés). **Nous devrions être en mesure de procéder à la coupure des tous les quartiers sauf le centre-ville.**

Une information sur la date de coupure sera bien évidemment communiquée via les différents supports de communication : affichage mairie, panneau lumineux, réseaux sociaux, newsletter ....

Trois modèles de lampes LED (installation provisoire) vont être testés afin de choisir celui qui sera retenu pour le remplacement en LED de tous les luminaires de style du centre ville.



Une étude est en cours concernant l'éclairage des terrains de sport.



15

## PAYSAGE & PUBLICITÉ

L'affichage publicitaire, qui regroupe les pré-enseignes et les enseignes, est encadré par plusieurs lois successives.

### L'essentiel à retenir :

- Les pré-enseignes sont interdites hors agglomération sauf si elles informent **sur les activités des produits du terroir, les activités culturelles et les monuments historiques ouverts au public.**
- Le format des pré-enseignes en agglomération est limité à 4 m<sup>2</sup> et doit être apposé sur un mur plein.
- Les enseignes murales **sont limitées à 15 % de la surface par façade.**
- Les enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1h et 6h.

Installer un dispositif publicitaire nécessite le dépôt en Mairie **d'une déclaration et surtout l'obtention d'une autorisation de la DDT** (Direction Départementale des Territoires) (Services de l'État).

Les dispositifs non autorisés sont soumis à **sanction administratives et pénales.**

**Au regard de la complexité de cette réglementation la commune a souhaité organiser, d'ici la fin de l'année, une réunion d'information des acteurs économiques afin que chacun puisse s'imprégner et la loi et régulariser, si nécessaire, avant que les services de l'Etat opèrent des contrôles qu'ils nous ont annoncé comme très prochains.**





## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier entre dans sa dernière phase qui consiste à arrêter le document d'urbanisme avant enquête publique et approbation.

Le 4 mai s'est tenue la réunion des personnes publiques associées qui regroupe les services de l'Etat, le SCOT, les collectivités publiques, les professionnels et les chambres consulaires... Le projet de P.L.U. a été examiné et a fait l'objet de remarques en lien, en particulier, avec l'objectif de démographie et de production de logements qui est imposé à la commune, avec une nécessaire réévaluation des besoins pour intégrer un objectif de densité supérieur qui conduit la commune à réduire encore plus l'espace constructible. **La commune devra donc ré-adapter le projet de P.L.U. en fonction de ces remarques pour éviter un refus préfectoral.**

La concertation s'est poursuivie le 11 mai avec la deuxième réunion publique. Une soixantaine de personnes est venue assister à la présentation de la traduction du projet urbain dans sa dimension réglementaire. Après le rappel du diagnostic et des obligations de densité, le règlement écrit, graphique et les Orientations d'Aménagement Programmé (OAP) ont été abordés.

16

### Quelques interrogations des participants :

Concernant les OAP, certaines zones apparaissent ouvertes à l'urbanisation dès l'approbation du PLU, d'autres sont différées (zones 2AU), pour quels motifs ?



L'ouverture des zones 2AU est conditionnée à l'urbanisation des zones 1AU, aux priorités en matière de financement des réseaux et de la voirie. L'ouverture des zones 2AU nécessitera une modification du document d'urbanisme qui aura probablement lieu à l'échelle intercommunale.

### Les documents sont-ils consultables ?

Tous les documents présentés en réunion publique sont consultable sur le site de la Mairie.

### A partir de quand le service urbanisme peut-il recevoir en entretien individuel ?

Sur les questions d'urbanisme, l'accueil est ouvert à tous. Sur la révision du P.L.U., un commissaire enquêteur sera désigné pour l'enquête publique, il sera chargé de recevoir les remarques des administrés. Toutefois, depuis l'ouverture de la révision, un registre est disponible en Mairie où chacun peut venir déposer ses remarques.

## L'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT PROGRAMMÉE (OAP)

Les OAP portent sur des quartiers ou des secteurs destinés à accueillir des projets. Ce sont des outils souples et adaptés à la temporalité du développement urbain. Les OAP sont aujourd'hui obligatoires dans les PLU.

Elles permettent de renforcer la qualité des espaces et sont composées d'un schéma d'aménagement qui précise l'organisation spatiale attendue. Les OAP doivent répondre à 6 objectifs : qualité d'insertion architecturale et paysagère, mixité fonctionnelle et sociale, qualité environnementale et de prévention des risques, besoin en stationnements, la desserte, les voies et réseaux.

Chaque secteur de Fronton a donc fait l'objet d'une analyse point par point de ces 6 objectifs.

> le secteur est-il correctement desservi en voirie publique ?

> les réseaux publics (eau, assainissement collectif, défense incendie) desservent-ils le secteur et sont-ils suffisamment dimensionnés ?

> le secteur est-il raccordable au centre-ville et aux services par une liaison douce ?

De cette analyse, découle la programmation de 5 AOP au PLU en révision. Les services de l'Etat ont dès à présent considéré que la localisation, le périmètre, la capacité d'accueil et le phasage des O.A.P. de Fronton sont cohérents.



### | Demande d'autorisation préalable |

Lorsque vous démarrez des travaux, sachez que les démarches administratives et les délais varient en fonction du type d'ouvrage que vous envisagez. Si pour les travaux de grande ampleur, un **permis de construire** est exigé, les aménagements de faible importance ne demandent qu'une **déclaration préalable** permettant à l'administration de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur.

Tenez également compte du fait que les délais d'instruction de votre demande peuvent s'allonger si vous êtes dans une **zone ABF** (Architectes des Bâtiments de France), c'est-à-dire à l'intérieur d'un périmètre de protection de 500 m. de rayon autour des monuments historiques classé ou inscrits, l'Église Notre-Dame de l'Assomption dans le cas de Fronton.

Le tableau ci-dessous vous offre un aperçu rapide des procédures et des délais. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services de la mairie et à consulter le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr).

Travaux	Périmètre		Délai d'instruction	
	Zone ABF	Autre périmètre	Zone ABF	Autre périmètre
<b>Refaire la toiture</b>				
à l'identique	Déclaration préalable	Aucune démarche	2 mois	
modification (pose velux, changement de couleur/ type de revêtement)	Déclaration préalable	Déclaration préalable	2 mois	1 mois
<b>Repeindre/crépir la façade :</b>				
à l'identique	Déclaration préalable	Aucune démarche	2 mois	
modification	Déclaration préalable	Déclaration préalable	2 mois	1 mois
<b>Remplacement ouvertures</b>				
à l'identique	Déclaration préalable	Aucune démarche	2 mois	
modification	Déclaration préalable	Déclaration préalable	2 mois	1 mois
<b>Panneaux photovoltaïques</b>	Déclaration préalable	Déclaration préalable	2 mois	1 mois
<b>Piscine non-couverte</b>				
Jusqu'à 10 m <sup>2</sup>	Aucune démarche	Aucune démarche		
De 10,01 à 100 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable	Déclaration préalable	2 mois	1 mois
Supérieur à 100 m <sup>2</sup>	Permis de construire	Permis de construire	4 mois	2 mois
<b>Piscine couverte</b>				
peu importe la superficie, mais hauteur couverture supérieure à 1,80m	Permis de construire	Permis de construire	4 mois	2 mois
Superficie bassin inférieure à 100m <sup>2</sup> et hauteur couverture inférieure à 1,80m	Déclaration préalable	Déclaration préalable	4 mois	2 mois
<b>Terrasses non couvertes</b>	Aucune démarche	Aucune démarche		

# Vie associative

## RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est tenu le samedi 9 septembre à la salle des sports Jean Tissonnières.

**Cette année le Forum s'est déroulé toute la journée de 10h à 18h ponctué de démonstrations et d'initiations.**

Un moment de partage et de convivialité où tous les frontonnais et frontonaises ainsi que les habitants des communes environnantes ont pu s'informer et s'inscrire dans les différentes associations sportives et/ou culturelles.

La journée s'est terminée par le discours de M. le maire et par le verre de l'amitié regroupant l'ensemble des associations présentes.



18

## L'AÏKIDO : UNE NOUVELLE ASSOCIATION SUR FRONTON

L'Aïkido est un art martial traditionnel Japonais. Son histoire et sa diffusion à travers le monde est riche et passionnante. L'Aïkido, c'est une voie qui permet de se connaître et de travailler sur soi-même. **Nulle compétition ne saurait émailler, encadrer ou définir son apprentissage.**

L'Aïkido est une discipline physique et mentale ouverte à tous qui se pratique **à main nue ainsi qu'avec des armes** (« Bokken = sabre en bois ; jo = lance ; tanto = couteau »).

Elle favorise **la souplesse, la rapidité, l'équilibre et la concentration**. Elle aiguisé **les réflexes** et améliore **la maîtrise de soi**.

Vous pouvez pratiquer cet art martial le mardi et le jeudi de 21h00 à 22h30 au gymnase du lycée de Fronton, route de Villaudric.

Olivia et Arnaud vous accueilleront et vous feront faire le premier pas sur le long et passionnant chemin qu'est celui de l'Aïkido.



Plus de renseignement sur <https://sites.google.com/view/aikidofronton> ou au 06.13.24.72.14.

## LISA RAMOND : Une passion russe

**La Gymnastique Rythmique et Sportive** allie danse classique, gymnastique, et maniement d'engins d'adresse (ballon, cerceau, massues, ruban, corde) sans oublier d'autres types de danse en fonction du style musical.

Cette activité extrêmement exigeante qui nécessite **une force physique mentale et une discipline de vie particulière** attire de nombreuses jeunes filles dès leur plus jeune âge.

A Fronton, la GRS connaît une véritable « **Success Story** » depuis ces débuts (1979). Le club de Gymnastique Rythmique Sportive regroupe **plus de 150 adhérentes** dont la moitié des effectifs habitent Fronton. Le club est aussi une source de rayonnement et de notoriété régionale.

Rencontre avec **Lisa Ramond**, une gymnaste confirmée, qui nous livre sa passion pour la gymnastique et la culture russe.

Lisa a commencé la GRS à l'âge de 8 ans en 2009 après avoir fait un an de danse classique à Bouloc.

Actuellement, elle s'entraîne 3 heures par semaine car elle ne s'exerce plus qu'en équipe. Il y a encore trois ans elle avait jusqu'à 7h30 d'entraînements par semaine car elle pratiquait la GRS en UNSS au collège, en individuel et en équipe au club de Fronton.

Son attachement à la GRS va au-delà de l'apprentissage du sport. Lisa est passionnée par la culture russe. Voyager en Russie fait parti de ses ambitions futures. **L'année dernière elle décide d'apprendre le russe par elle-même pour plonger dans l'univers**

# Vie associative

de ses idoles en GRS et parler avec elles lors des derniers mondiaux.

Quelle place occupe la GRS dans ses projets d'avenir ?

« Mon équipe de GRS et moi allons tout mettre en œuvre afin d'être sélectionnées aux championnats de France cette année. De plus, je vais prochainement suivre **une formation de juge en GRS**. Je souhaiterais aussi dans quelques années déposer ma candidature pour être **bénévole aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.**»

Quels conseils pour celles qui voudraient s'initier à cette pratique ?

« **Avant tout être passionnée, être à l'écoute de son coach ainsi que de ses coéquipières, accepter les remarques qui sont toujours constructives, et surtout se faire plaisir.** »

### Le palmarès de Lisa Ramond

2016 - 2017 : Cât. 14/16 ans :  
2 ème départementale  
1 ère régionale  
14 ème nationale

2015 - 2016 : Cât. 13/14 ans :  
1 ère départementale  
2 ème régionale  
1 ère nationale

2014 - 2015 : Cât. 13/14 ans :  
1 ère départementale  
2 ème régionale  
1 ère nationale

Nationale 3  
Championnat par équipes



2016 - 2017 :  
1 ère départementale  
2 ème régionale  
1 ère nationale

## LE COMITÉ JUMELAGE FRONTON - XERESA

Le Comité de Jumelage Fronton-Xeresa recevait cette année nos amis Espagnols pour le week-end du 7 au 9 juillet.

Après le discours de bienvenue de la Présidente **Brigitte Fernal** et un apéritif dinatoire, ils ont pu rejoindre les familles d'accueil Frontonnaises. Les visites de Rocamadour et Toulouse avaient été organisées pour l'occasion, ainsi qu'une dégustation à la Maison des Vins de Fronton. Le dimanche matin, nos amis Espagnols ont animé les rues de Fronton avec des danses en costumes folkloriques. Pour clôturer cette visite, ils ont pu déguster un cassoulet préparé par le restaurant "L'Andalou", offert par la Municipalité, en présence de **M. le Maire Hugo Cavagnac** et de **M. le Maire de Xeresa Thomas Ferrandis Moscardo**.



La prochaine rencontre se déroulera à Xeresa pour les 25 ans de la création du Comité de Jumelage.



## L'AUTOMNALE DES ARTS 2017

« **L'Art lave notre âme de la poussière du quotidien** »  
dixit Pablo Picasso.

Disait-il cela au sujet de l'artiste lui-même et l'élan de son geste allié à sa pensée, ou visait-il l'amateur d'Art qui s'approprie des yeux l'œuvre de l'artiste et se nourrit de son génie créateur ?

Les poussières du quotidien sont tellement envahissantes que **nous avons besoin d'imagination et de créativité pour s'en libérer**. En privilégiant les Arts Plastiques, la commune de Fronton donne l'occasion aux artistes de s'exprimer à travers de nombreuses expositions à la médiathèque, à la Maison des Vins et du Tourisme et lors du grand salon tant attendu des Frontonnais : **l'Automnale des Arts**.

Ce salon, par la qualité des œuvres exposées, espère toujours dépoussiérer le quotidien. Près de 120 artistes se donneront rendez-vous à la salle Gérard Philipe du **18 novembre au 26 novembre 2017**.

Cinq invités d'honneur ont été retenus : Pour la peinture : **Hélène Gaben-Laurié**, pastelliste, excelle dans l'art du portrait. **Martine Biasotto**, dont le nom d'artiste est « **Detine** » présente un travail dans l'abstraction remarquable. Peintre renommé, **Gérard Daran** maîtrise le dessin et la peinture pour des nus d'une grande sensualité. Pour la sculpture : **Antoine Pallavicini** transforme le bois en instant de grâce. **Pierre Treilhes** redonne vie à des objets insolites, un bric-à-brac échappé droit de l'inventaire de Prévert et que le premier venu dénommera « ferraille ». Plusieurs invités hors concours, des lauréats 2016 se joindront à eux. Un jury composé de professionnels

remettra **8 prix pour chaque technique**, le public pourra voter pour deux œuvres. Un prix sera décerné par les enfants. Deux associations frontonnaises exposent leurs dernières créations : **l'Atelier de la Gribouille et Déco Loisirs**. Enfin, la municipalité tient à mettre en avant les œuvres des élèves des écoles élémentaires et maternelles, des centres de loisirs et du Centre de la Petite Enfance : RAM et Halte-Garderie. Des visites de l'exposition et des ateliers seront organisés pour les enfants.

Rappelons que la Maison des Vins et du Tourisme expose toutes les cinq à six semaines des artistes, peintres, sculpteurs, photographes :

- > Du 6 octobre au 25 novembre : l'association **Gar'ô Zartistes de Garidech**.
- > Du 1 décembre au 10 janvier : L'aquarelliste **Corinne Izquierdo** et le maître verrier **Jürgen Chamarat**.

A la médiathèque, en octobre l'association Marie-Louise a exposé les œuvres de ses pensionnaires en situation de handicap.

### Photos de l'Automnale des arts 2016



### Maison des Vins et du Tourisme

Exposition du 10 janvier au 28 février :  
Les lycéens de Pierre Bourdieu exposent avec le Musée des Abattoirs.

les **Abattoirs**

# Vie Culturelle

## SOIRÉES ART & VIN - MAISON DES VINS ET DU TOURISME



L'art et le vin : une alliance surprenante

**Le concept :**  
Le temps d'une soirée, participez à une expérience originale et unique : l'association de l'art et du vin. Le vin est depuis toujours un moment de partage. Nous avons voulu y ajouter un atelier avec la thématique de l'art, sous toutes ses formes et expressions, avec le désir que les participants y vivent un moment convivial, d'apprentissage, de détente et puissent s'exprimer ensemble.

**Où ?** À la Maison des Vins et du Tourisme de Fronton.

**Quand ?** Les jeudis 19 octobre et 16 novembre à 19 h (détails p.15).

**Le prix ?** 19€ la soirée (atelier, dégustation commentée de vins et grignotage).

**Où réserver ?** Office de Tourisme du Vignoble de Fronton : 05 61 74 80 69 / [tourisme-fronton@orange.fr](mailto:tourisme-fronton@orange.fr)

**Le + :** Découvrez tous les mois un atelier atypique : lightpainting, yoga...

## CONCERT BASQUE - 25 NOVEMBRE - 19h

### Samedi 25 Novembre - Rendez vous à 19h à la médiathèque pour un concert à l'église

Duo de chant à Capella en langue basque (Euskara) | Berezko (Luc FAGOAGA (Tenor), Mélanie Fossier (Soprano))

Forts de leur complicité tissée au quotidien, ces deux vocalistes prennent la scène à témoin pour sceller leur union. Leurs voix mises à nue décident alors de redoubler de malice pour nourrir leurs folklores imaginaires et use de l'Euskara, langue millénaire, comme un fil conducteur pour traverser le temps et l'espace.

Ainsi se mêlent chants pyrénéens, diphonies mongols, jazz du nouveau monde et envolées lyriques, de la tradition et de la modernité, de l'improvisation et de l'écriture pour nous emmener dans un formidable voyage émotionnel au gré de mélodies soufflées par le vent...

En partenariat avec la Médiathèque départementale de prêt de la Haute-Garonne

## FESTIVAL MUSIQUE EN VIGNES - Mardi 12 décembre - espace Gérard Philipe - 20h30



**Concert d'hiver de Musique en Vignes :** Café Ingres, Mardi 12 décembre Espace Gérard Philipe à 20h30 Solistes de l'Orchestre de la Cité d'Ingres, 6 musiciens, valses et polkas de Johann Strauss, Csardas de Transylvanie d'Eugène de Maurizi. Dégustation après le concert : **Château Laurou et Château Clos Mignon.**

## Appel à candidatures

### Concours Jeunes Talents et Crédit

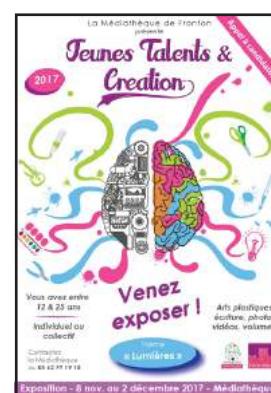
Cette exposition gratuite, a pour ambition de mettre à l'honneur la création artistique contemporaine des jeunes de 12 à 25 ans.

Nous attendons vos travaux personnels et créatifs autour du thème "Lumières" quelle que soit la technique utilisée : **écriture, BD, vidéo, graff, arts plastiques, volume, musique....** Nous avons hâte de découvrir vos créations !

| Exposition du 8 novembre au 2 décembre 2017 |

#### Renseignements

à la médiathèque de Fronton  
au 05 62 79 62 45.



# Intergénérationnel

**Retour sur le séjour des aînés  
qui s'est déroulé du 23 au 30 septembre  
au Château de Seillac.**

La vie de château le temps d'un voyage dans les Châteaux de la Loire : c'est ce qu'ont vécu les aînés frontonnais **du 23 au 30 septembre 2017**.

Un programme bien rempli qui a ravi l'ensemble des participants : entre visites, dégustations, tournois de pétanque et soirées animées.

Tous les participants de ce voyage sont rentrés avec de magnifiques souvenirs en tête.



Château de Seillac



Photo de groupe  
Séjour des aînés 2017

## CONCERT - SANTÉ DU 7 NOVEMBRE 2017 - SALLE DU PRÉAU DES CHEVALIERS DE MALTE

Avec l'âge, les pertes auditives sont fréquentes et entraînent un inconfort, de la fatigue, des difficultés de compréhension qui nuisent à la qualité des relations sociales. Au cours des 30 dernières années des progrès majeurs ont été réalisés pour faire face aux problèmes d'audition. Pourtant 60 % des plus de 60 ans n'ont jamais fait contrôler leur audition.

### Un concert musical

À travers la reprise de grands succès musicaux des années 30 à nos jours, en passant par la chanson française et les années rock, « **Le Mikro Orkestre** » animera une après-midi pleine de rythme et d'émotions, rappelant ainsi qu'une bonne audition participe au vivre ensemble.

22

### Des conseils d'expert

Un audioprothésiste, spécialiste des questions de correction de l'audition, aidera à mieux comprendre comment fonctionne le son, l'anatomie et les pathologies de l'oreille, le parcours du malentendant et la dimension psychologique liée aux problèmes auditifs.

À travers une présentation et un échange avec la salle, il abordera les astuces et technologies pour maintenir ou améliorer son ouïe.

### Et aussi...

- **Pour ceux qui souhaitent, il sera possible de prendre rendez-vous pour un test auditif gratuit;**
- **Un verre de l'amitié clôturera l'après-midi.**



### Planning et thématiques des futures pauses café : (attention 2 dates ont changé)

- Jeudi 26 octobre (prévue initialement le 12) :  
Pourquoi ce sentiment de culpabilité chez l'aidant ?
- Mercredi 15 novembre (prévue initialement le jeudi 16) :  
Comment préserver son corps et son esprit ?  
(avec un kinésithérapeute et une orthophoniste).
- Jeudi 14 décembre :  
Et si nos malades nous apprenaient quelque chose ?



# Intergénérationnel

## PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ LES SENIORS

**Samedi 14 octobre, à partir de 14h30,** à la salle Gérard Philipe, s'est déroulée une demi-journée destinée à sensibiliser les personnes retraitées et leur entourage **sur le thème de la prévention des chutes à domicile.**

Organisée en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et SOLIHA, cette manifestation se déroulera **en 3 temps :**

- Une représentation théâtrale « **Madame Reinette** » interprétée par la **compagnie Folial** qui, autour de son personnage principal met en scène des situations réelles de la vie quotidienne et permet de présenter **des solutions techniques** qui permettent le maintien à domicile.

- La pièce sera suivie de **l'intervention d'un spécialiste du maintien à domicile de SOLIHA**, afin d'échanger sur l'aménagement du domicile, les financements existants et répondre aux questions du public.

- Un goûter sera proposé aux participants à la fin de cet après-midi.

**Mardi 14 novembre à 14h30**, un atelier d'information sur l'adaptation des logements au vieillissement vous est également proposé. Plusieurs thématiques seront abordées pendant cet atelier :

- **Donner des astuces et des conseils** sur des aménagements simples pour chaque pièce du logement (exemples : fixer les tapis au sol pour limiter les risques de chutes, installer une rampe dans les escaliers pour se tenir, ...).



**Réservation obligatoire à SOLIHA Haute-Garonne au 05 62 27 51 85 ou 06 29 51 10 24.**

- Aménager la salle de bain (installer une douche à l'italienne par exemple), les sanitaires et les accès extérieurs (installer une rampe d'accès ou un monte escalier,...).

- Présentation **d'accessoires innovants pour faciliter le quotidien** (par exemple : installer des volets roulants électriques ou des systèmes d'allumage automatique, ...).

- Quelques conseils sur l'habitat durable où comment faire des économies en eau, électricité, ...

- Comment être accompagné dans ses travaux et les financements possibles pour réaliser les travaux.

**Pour ces deux animations l'entrée est gratuite pour tous.**

23

## FORMATION DES AIDANTS : N'hésitez pas à vous inscrire !

**Les nouvelles dates sont arrivées :**

en novembre : les 10, 17 et 24

le 1<sup>er</sup> décembre

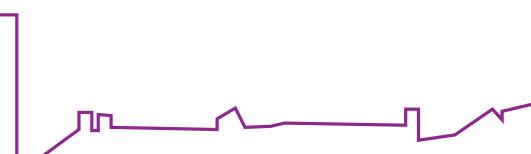
**Réunion de suivi : 22 décembre 2017**

L'objectif de cette formation est **de sensibiliser les aidants à la compréhension des maladies neurodégénératives**, leur donner des outils afin qu'ils puissent anticiper et mobiliser des ressources pour se préserver et maintenir la relation avec leurs proches.

### A qui s'adressent ces formations ?

Aux proches aidants non professionnels, qu'ils soient conjoints, enfants, voisins ou amis ; ceux qui accompagnent un proche en perte d'autonomie. Destinée à l'origine aux aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou présentant des troubles cognitifs, cette formation traite à présent d'autres maladies telles que la maladie de Parkinson ou encore la sclérose en plaque.

**Au cours de ces réunions, plusieurs thèmes seront abordés.**



# Intercommunalité

**Les motions n'ont pas vocation à imposer mais à créer un débat en bureau ou conseil communautaire sur un sujet qui revêt une importance pour les frontonnais mais aussi les administrés du territoire de la CCF.**

**La propreté est inscrite dans la carte de visite de chaque commune.**

Les enjeux de propreté du centre-ville sont au cœur des préoccupations du conseil municipal de Frontenac car ils participent à améliorer la qualité de vie des habitants mais aussi à préserver un commerce de proximité.

**Motion : se doter d'un plan de nettoyage qui tienne compte de la réalité des charges transférées au 1er janvier 2013, de l'évolution démographique, des réalités évènementielles de chaque commune, des natures de voies et d'espaces et des considérations saisonnières.**

## **Objectifs : élaborer un plan de nettoyage en :**

- > Quantifiant le temps passé strictement au nettoyage du centre-ville pour le comparer aux charges transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (225 h par mois soit 1.72 équivalent temps plein),
  - > Déterminant les besoins d'aujourd'hui mais aussi en anticipant ceux de demain,
  - > Remplaçant les bacs de regroupement d'ordures ménagères et de tri sélectif par des colonnes enterrées pour éviter l'obstruction des trottoirs, le basculement des bacs et l'amoncellement des détritus sur et autour des bacs, vrai problème sanitaire,
  - > Retrouvant un service de proximité adapté et réactif au quotidien de la commune.

24

## **Redynamiser les centres-bourgs et créer la complémentarité.**

Le développement de l'activité économique en périphérie des villes doit être **complémentaire** à l'offre des centres historiques et non concurrentiel. Ainsi, il appartient aux collectivités de travailler cette complémentarité comme levier de la redynamisation économique des centres-bourgs.

Cette nécessaire redynamisation est d'ailleurs partagée par plusieurs communes de notre territoire qui ont décidé d'utiliser les leviers et outils des politiques publiques pour apporter des réponses concrètes et durables.

L'ouverture des moyennes surfaces alimentaires et de détail le dimanche jusqu'à 13h favorise l'évasion des pratiques d'achats qui fragilise et rend vulnérable le petit commerce alimentaire du centre-ville. Il est à regretter que depuis cette loi du 6 août 2015, notre territoire n'ait pu prendre une décision collective alors que nous partageons tous la même ambition, le même volontarisme dans nos échanges.

**Motion : au regard de la permissivité de la loi et des facilités de mobilité, la démarche d'interdiction d'ouverture des moyennes surfaces de plus de 400 m<sup>2</sup> le dimanche ne peut pas s'apprécier à l'échelle d'une seule commune mais concerner un territoire.**

## **Deux motions déposées par les délégués communautaires de Fronton**

Distinguant l'entretien courant du nettoiement approfondi et en déterminant des fréquences de bases dans un plan propreté,

- > S'assurant du respect des conditions de salubrité des espaces,
- > Rendant le centre-ville agréable aux piétons et attrayant pour les clients des commerces de proximité.

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE :

- | Capture de pigeons par contrat avec une société spécialisée depuis 2016.
  - | Installation de poubelles de rue.
  - | Installation de distributeurs de sacs pour déjections canines.
  - | Ouverture de trois lieux d'aisance accessibles et autonettoyants.
  - | Installation prochaine de cendriers.
  - | Communication de sensibilisation aux enjeux de propreté.
  - | Présence de la Police Municipale en horaires aléatoires pour inciter au respect des lieux.

Aussi, il est demandé de porter au débat deux sujets :

- la fermeture des moyennes surfaces alimentaires et de détail le dimanche jusqu'à 13h.
  - le respect de l'accord annuel du Conseil Départemental du Commerce qui fixe les « dimanches du Maire ».

## Objectifs :

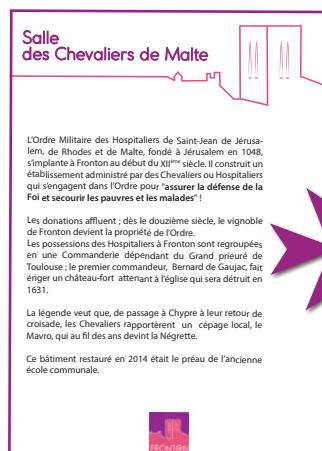
- > Dynamisme, équilibre et complémentarité des zones économiques des centres-villes avec les zones économiques périphériques,
  - > Stratégie intercommunale pour stopper l'évasion commerciale de certaines pratiques d'achat,
  - > Permettre aux centres-bourgs de « respirer » en maintenant une activité économiquement viable source de dynamisme, de vie locale et sociale,
  - > Conserver dans les centres-bourgs des commerces de détail alimentaire de plus petite taille comme moteurs de l'activité économique,
  - > Utiliser le support de la dynamique des centres-bourgs pour mettre un terme au vieillissement localisé de la population en accueillant une nouvelle tranche de la population, favorisant ainsi la mixité.

## ÉVÉNEMENT COMMÉMORATIF À LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL ARNAUD BAVILLE ET DES CHEVALIERS DE MALTE

Dans la continuité des journées du Patrimoine, un événement commémoratif à la mémoire du général Arnaud Baville et des chevaliers de Malte s'est tenu le samedi 9 septembre à Fronton. Une matinée dédiée à des figures emblématiques frontonnaises, le rendez-vous était fixé à 10h30 pour rendre hommage au général **Arnaud Baville** avec un discours d'**Hugo Cavagnac** sur les intérêts de raconter notre histoire et un discours biographique prononcé par **M. Sicard** retraçant la vie du général en présence des élus, de la famille Rougevin - Baville, descendant du général Arnaud Baville et de nombreux frontonnais.

C'est devant le Préau des Chevaliers de Malte que s'est poursuivi l'événement pour dévoiler la plaque des Chevaliers de l'ordre de Malte.

Un cocktail a clôturé la matinée en toute convivialité comme toujours le partage et la fraternité était à l'honneur autour des Vins de Fronton bien évidemment !



25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Ville de Fronton

**Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918**



**Hugo CAVAGNAC, Maire de Fronton,  
Le Conseil Municipal,  
Les Associations Patriotiques,**

vous invitent à la Commémoration de l'Armistice qui aura lieu le  
**Samedi 11 Novembre 2017**

12h : Rassemblement devant la Mairie de Fronton  
12h15 : Cérémonie au Monument aux Morts de Fronton

Nous vous informons qu'une messe est célébrée ce même jour à 11h.  
A l'issue de la cérémonie, vous êtes convié(s) au vin d'honneur  
qui sera servi sous le Préau des Chevaliers de Malte.

1 Esplanade de Marcorelle  
BP 3 - 31 690 Fronton  
Tél. 05 62 79 92 10  
contact@mairie-fronton.fr  
www.mairie-fronton.fr



# Notre patrimoine

## LE RENDEZ-VOUS DES VIGNERONS



Recette proposée  
par Jérémie Morin  
Restaurant  
L'Aparté

tables d'auberges  
de prestige  
Table de Prestige



### Barre glacée chocolat ivoire et violette, cristalline et sirop de violette

prep 45 min cook 30 min serves 6 personnes

#### Croustillant feuillantine

110 g de praliné  
50 g de chocolat Jivara  
45 g de feuillantine

Faire fondre au bain-marie le praliné et le chocolat Jivara, puis ajouter la feuillantine. Étaler au fond d'un cadre. Bloquer au grand froid.

#### Crèmeux ivoire / violette

125 g de crème fleurette  
250 g de lait  
165 g de jaune  
133 g de sucre  
250 g de chocolat ivoire  
40 g de sirop de violette

Porter à ébullition la crème et le lait. Blanchir les jaunes avec le sucre. Cuire comme pour une crème anglaise. Verser sur le chocolat ivoire. Diviser la masse en deux. Couler dans le cadre

la première moitié puis bloquer au grand froid. Dans la deuxième masse, ajouter le sirop de violette. Couler dans le cadre une fois l'appareil congelé. Réserver au congélateur.

#### Tuile violette

50 g de glucose  
50 g de fondant  
PM de violette cristallisées

Cuire le fondant et le glucose à 160°C. Couler sur du Silpat. Une fois durci, le mixer afin d'obtenir une poudre. Saupoudrer sur le Silpat, y ajouter la poudre de violette cristallisées. Cuire 1 mn à 180 °C.

**Dressage** - Détailer l'entremet en barre. Sur une des extrémités placer une violette cristallisée et sur la seconde, une feuille d'argent. Placer sur la barre un fil de chocolat blanc et la tuile violette.

#### À boire avec

Château Plaisance  
Rosé, 2016



Cépage : 65% Négrette, 15% Syrah, 20% Gamay.

Terroir : les vignes sont situées sur la plus haute terrasse du Tarn, à environ 200 m d'altitude. Les sols sont des alluvions composés essentiellement de cailloux, grèves et limons.

Ce rosé présente une robe d'un beau rose léger, corail. Les nez est intense, fleurs blanches, soutenu par des notes épicées. En bouche, la fraîcheur et l'équilibre que dégage ce vin sont frappants. C'est un vin de gastronomie, un vrai rosé pour la table.

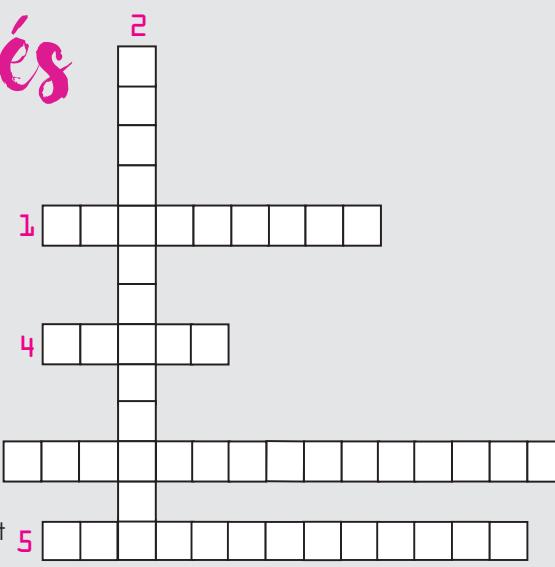
[www.chateau-plaisance.fr](http://www.chateau-plaisance.fr)

L'Aperté - 21 rue de l'Europe 31850 Montrabé - 05 34 26 43 44

Château Plaisance - 102, place de la Mairie 31340 Vacquières - 05 61 84 97 41

### Mots-Croisés FRONTONNAIS niveau 3

- 1 | Récolte du raisin
- 2 | Chant frontonnais
- 3 | Court métrage tourné à Fronton
- 4 | Peintre frontonnais
- 5 | Marchés se déroulant pendant la période estivale



Expression  
de chez nous :  
**La connaissez-vous ?**

#### Atal :

permet d'indiquer une mesure approximative en l'accompagnant d'un geste de mains évoquant la dimension. De l'occitan atal, ainsi.

**« Il a pesqué un poisson, il était atal ! »**



# EXPRESSIONS POLITIQUES

Sur les propositions du groupe "Unis pour Fronton", le Conseil municipal de Fronton délibère régulièrement des motions à l'attention de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Ces actes politiques importants visent deux objectifs constructifs :

- ils sont nécessaires à la participation et à l'appropriation des dossiers et des débats intercommunaux par les conseillers municipaux. En effet, il est essentiel de développer une vision globale des enjeux du Frontonnais selon les compétences communales et les compétences intercommunales.

Les motions sont une opportunité de débat au sein de notre Conseil municipal. De façon globale, il ne faut pas risquer d'avoir une déconnexion, voire un rejet regrettable, des communes à l'endroit des intercommunalités à l'image de ce que nous observons par l'attitude simpliste de certains élus nationaux envers les débats européens.

- ils sont une invitation formelle et utile pour provoquer également des débats au sein du Conseil communautaire. Face au risque de la seule gestion des "affaires courantes", le groupe "Unis pour Fronton" invite à la réflexion, à la remise en question des habitudes, et aussi à des décisions politiques fortes pour ne pas rester dans les incantations ou les bonnes intentions.

Conformément à la possibilité offerte par la loi dite Macron d'août 2015, la dernière motion invite à décider la fermeture dominicale des grandes surfaces dans le Frontonnais pour préserver les activités commerciales de centre-ville.

Cette motion est une parfaite illustration de ce double objectif.

Nous pouvons regretter, avec stupéfaction, l'abstention de la représentante du groupe d'opposition, par ailleurs membre de la commission économique.

Soit cette décision est une méconnaissance des enjeux, soit il s'agit d'une vision orientée par les intérêts de la commune voisine où elle réside maintenant, qui sont différents de ceux de Fronton où elle est élue depuis quelques mois, en remplacement, suite aux trop nombreuses démissions des colistiers du groupe d'opposition dès le lendemain de l'élection en 2014.

Nous observons au travers de ces démissions successives, la grande fragilité de la force et du courage de leur engagement local pris devant les électeurs.

- Soit, c'est encore une posture. Dans ce dernier cas, c'est moins grave, même si c'est stérile.

Nous devons permettre le développement d'une offre, de services commerciaux, large et diverse pour répondre aux demandes, nouvelles et variées. Cette évolution est le corollaire de la croissance démographique de ce territoire du Frontonnais où les habitants attendent cette diversité de services. Mais, avec l'aide du code de l'urbanisme et des derniers textes de loi, nous devons équilibrer les atouts de nos zones commerciales de centre-ville et périphérique, comme nous devons rendre complémentaire la nature de ces offres commerciales.

Que ce soit au Conseil municipal ou au Conseil communautaire, le vote des élus permet de mettre en cohérence les discours et les actes.

27

Je formule le vœu que cette motion soit votée en Conseil communautaire afin d'affirmer ensemble la même volonté politique de dynamisation des centres-bourgs du Frontonnais.

**Hugo CAVAGNAC**

**Maire de Fronton  
Pour le groupe Unis pour Fronton**

Frontonnaises, Frontonnais,

Au début de cet été Michel Doisneau a décidé de démissionner.

Comme pour les démissions précédentes la raison invoquée est « raison personnelle » mais il nous faut préciser que la complexité des relations avec notre Maire est le fondement de ces décisions. Les échanges peuvent être cordiaux et constructifs mais ils peuvent aussi être cinglants et disproportionnés. C'est donc Laurent Morlon qui nous rejoint et prend place dans les commissions urbanisme, associations culturelles - vie locale et sport et loisirs en tant que suppléant.

Nous lui souhaitons la bienvenue en espérant que les trois dernières années du mandat seront moins conflictuelles. Il est important que Majorité et Minorité puissent échanger sur les différents sujets qui animent la vie de la commune car nous n'avons pas toujours les mêmes points de vue et la discussion permet d'avancer et de préciser les faits.

Cela n'est pas toujours agréable, mais indispensable au bon fonctionnement de la communauté, dans l'intérêt de tous les frontonnais, quel que soit leur niveau de vie.

Nous souhaitons sincèrement que l'information au sein du Conseil municipal soit donnée à l'ensemble des conseillers, sans restrictions, que les commissions municipales soient convoquées régulièrement et que le respect et la sincérité soient au cœur des échanges.

**Corinne STRAGIER**

**Pour le Groupe Fronton Ensemble Pour Demain**

# Agenda des manifestations

| octobre | novembre | décembre |  
| janvier 2018 |

L'association du Patrimoine Frontonnais organise des expositions permanentes :

- > au château Cransac, avec des panneaux ludiques et des petits outils de la vigne;
- > à l'Office de Tourisme avec ses vitrines à thèmes ; ce trimestre avec l'exposition d'une collection privée relative aux Plumiers d'époque ainsi que des accessoires d'écoliers;
- > au Square Gauzy (ancien lavoir) avec de belles pièces concernant la viticulture , le lavoir peut-être ouvert sur demande avec la présence d'un membre de l'association qui fera une présentation.

**Exposition de l'association Gar'Ô Zartistes de Garidech du 6 octobre au 25 novembre 2017.**

## | Octobre |

**15 octobre : Festival Musique en Vignes**, Méloditions, 17h30 - Salle de la Négrette, Labastide Saint-Pierre. Tarif 18€ | Réduit 13€ | Moins de 18 ans, gratuit.

**19 octobre : Soirée Art & Vin : Light painting**

19 h - Maison des Vins et du Tourisme de Fronton | Tarif 19€ | sur réservation à l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton : 05 61 74 80 69 / tourisme-fronton@orange.fr.

**DON DU SANG :**

vendredi 20 octobre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h  
samedi 21 octobre de 9 à 13h - espace Gérard Philipe.

**22 octobre** : Loto organisé par la Comunitat Valenciana à 15h - ouverture au public à 14h - espace Gérard Philipe.

**29 octobre** : Rugby match contre Villefranche au stade Matabiau - 13 h 30 / 15 h.

**31 octobre** : **Halloween party** organisé par l'association des petits frontonnais - À partir de 19h à Gérard Philipe | Ouvert aux petits et grands | Concours du meilleur déguisement | Diverses animations | Buffet et buvette.

## | Novembre |

**1er novembre** : Loto organisé par la Chorale Castel Cantorum – espace Gérard Philipe.

**Exposition Jeunes talents et création du 8 novembre au 2 décembre 2017 - Ouverture heures médiathèque.**

**9 novembre** : Dégustation à la Maison des Vins et du Tourisme : **Vins & charcuterie**

19 h - Maison des Vins et du Tourisme de Fronton | Tarif 17€ | sur réservation à l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton : 05 61 74 80 69 / tourisme-fronton@orange.fr

**10 novembre : Fête des Vendanges** - 19 h - espace Gérard Philipe, Fronton - Tarif 35 € (Thème cabaret) - Réservations au 05 61 74 80 69.

**11 novembre : Bourse aux jouets** - 9h à 18 h - espace Gérard Philipe.

**12 novembre** : Messe de la Sainte Cécile par la Chorale Castel Cantorum – Eglise Notre Dame – Fronton.

**16 novembre : Soirée Art & Vin : Yoga**

19 h - Maison des Vins et du Tourisme de Fronton | Tarif 19€ | sur réservation à l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton : 05 61 74 80 69 / tourisme-fronton@orange.fr.

**Automnale des Arts du 18 novembre au 26 novembre**  
**Espace Gérard Philipe ; Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h . Dimanche : fermé le matin et ouvert de 14h30 à 19h.**

**25 novembre : Concert du duo Beresko** tout public – RDV 19h – médiathèque de Fronton – Concert à l'église de Fronton – Gratuit.

**25 et 26 novembre** : Concours de tir à l'arc en salle, 2 x 18m, sélectifs aux Championnats de France organisé par les Archers Frontonnais.

**25 et 26 novembre : Athlétisme** : Championnats départementaux d'épreuves combinées de benjamins à vétérans Salle Jean Tissonnières - 11h.

**Exposition des aquarelles de Corinne Izquierdo et des sculptures en verre de Jürgen Chaumarat du 1 décembre au 10 janvier 2018.**

## | Décembre |

**2 décembre : Judo** : démonstration pour la nuit des arts Martiaux Frontonnaise et pour les 44 ans de l'école de judo à partir de 20h jusqu'à 22h. (spectacle et humour garantie) – Ouvert à tous – gymnase du lycée de Fronton.

**3 décembre** : Compétition de Judo de 9h30 à 18h – gymnase du lycée de Fronton.

**7 décembre** : Dégustation à la Maison des Vins et du Tourisme : **Vins & canard** - 19 h - Maison des Vins et du Tourisme de Fronton | Tarif 17€ | sur réservation à l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton : 05 61 74 80 69 / tourisme-fronton@orange.fr

**9 décembre : Heure du conte** "le livre sourire" Chansons marionnettes, théâtre d'objets par la Cie en filigrane 16h30 - médiathèque de Fronton.

**9 décembre : Athlétisme** : Championnats départementaux cadets à seniors - Salle Jean Tissonnières - 12h.

**10 décembre** : Rugby match contre Puylaurens au stade Matabiau - 15 h.

**12 décembre : Festival Musique en Vignes, Café Ingres**, 20 h 30 - espace Gérard Philipe.  
Tarif 18€ | Réduit 13€ | Moins de 18 ans, gratuit.

**16 décembre : Noël des petits frontonnais** | spectacle & goûter offert aux petits frontonnais – 15h – espace Gérard Philipe.

**16 et 17 décembre : Marché de Noël de Fronton** : sous la halle – de 10h à 18h.

**17 décembre : Noël Show** – 15h - salle Gérard Philipe

**20 décembre** : Noël des enfants de l'école de rugby de Fronton et Villemur - 14 h - espace Gérard Philipe.

**31 décembre** : Réveillon organisé par le Comité des fêtes Détails sur l'agenda du site de la mairie.  
Pour toute information complémentaire ou réservation contacter le comité des fêtes de Fronton au 06 95 69 91 87

## | Janvier 2018 |

**5 janvier 2018 : Vœux aux frontonnais 2018** – 19h – espace Gérard Philipe.

**7 janvier 2018** : Rugby match contre Vabre au stade Matabiau - 13h30 / 15 h.

**13 janvier 2018 : FORUM DES MÉTIERS** - espace Gérard Philipe de 10h à 13h.

**14 janvier 2018** : Troc-Ski de 10h à 16h organisé par la Comunitat Valenciana.

**20 janvier 2018 : Heure du conte** "adaptation de l'album jeunesse "petit bleu, petit jaune" de Leo Lionni par la conteuse, marionnettiste Anne Sophie Masson - 16h30 à la médiathèque.

**23 janvier 2018** : Collecte de sang – de 10h30 à 12h30 et 14h30 à 19h - espace Gérard Philipe.